

Rapport de la commission de gestion sur l'exercice 2018

réponse au préavis N° 4/2019 COMPTE 2018

La commission de gestion sur l'exercice 2018 composée de Caroline Sennwald, Samuel Berthoud, Pascal Berchier, Yves Trottet et Sébastien Fabre, s'est réunie les 31 janvier, 27 mars (2 fois), 13 avril et 22 mai.

Suite à la proposition de la commission de gestion sur l'exercice 2017, faite en 2018, la commission de gestion a demandé à la commission des finances qu'elle se prononce sur les comptes 2018. Ce qui a été fait sous forme d'un rapport joint au présent rapport.

Conclusion :

La commission de gestion 2018 tient en particulier à remercier les membres de la municipalité ainsi que la boursière, Madame Dominique Nijenhuis, pour la qualité de leur travail, leur engagement, la disponibilité, la clarté de leurs explications, l'excellent état d'esprit et la volonté de transparence qui ont régné durant les entretiens.

Au vu du rapport de la commission de gestion 2018 et du complément de la commission des finances sur les comptes 2018, la commission de gestion propose, à l'unanimité, au conseil communal de Vufflens-la-Ville d'adopter le préavis N° 4/2019 du 8 avril 2019, en particulier :

- 1) d'approuver l'attribution de l'excédent de revenus de CHF 6'782.- au capital qui s'élève à CHF 235'280,99 ;
- 2) d'accepter les comptes communaux pour 2018, la clôture du compte de fonctionnement et le bilan au 31 décembre 2018 tels que présentés ;
- 3) de donner décharge à la municipalité et à la bourse communale pour la gestion et les comptes 2018 ;

Vufflens-la-Ville, le 27 mai 2019.



Caroline Sennwald



Samuel Berthoud



Pascal Berchier



Yves Trottet



Sébastien Fabre